VENTES A L'ENCAN.

Friedrichs & Redersheimer

ANNONCE JUDICIAIRE.

LA DESIRABLE

Résidence en bois à Deux Etages

No 1171 RUE CONSTANCE,

Près de la rue Erato.

SUCCESSION DE GEORGE MEYERS OU MYERS.

No 42,374—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER, Geo. G. Friedrichs Encanteur, Bureau No 834 rue Commune—MARDI, le 7 mai 1901 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté le 29 mars 1901, et rendu dans la succession ci dessus intitulée, de la propriété foncière ci-après décrite, à savoir :—

L'élégante résidence en bois à deux étages, No 1171 rue Constance, entre les rues Erato et Galennié, ayant double galeries de face, escaliers vestibules au dessus et au dessous, contenant 10 chambres, citernes, hangar, cour pavée en briques sur le côté, assez grande pour une allée de voiture. Le lot est plus amplement décrit comme suit: Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Constance, Magasins, Erato et Galennié désigné par le No 3 sur un plan fait par W. F. Thompson, voyer, daté le 25 mai 1844, déposé dans le bureau de David L. McCay Esq., anciennement notaire, pour référence. Le dit lot mesure, en mesure anglaise, 27 pieds 4 pouces et 6 lignes de face à la rue Constance sur une profondeur entre lignes parallèles de 120 pieds 10 pouces et 5 lignes, avec une allée dans le fond de 7 pieds de largeur, en commun au dit lot et ceux adjacents. Dans un district populeux, à proximité du district industriel, marchés, écoles et églises.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance en un et deux ans de crédit pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, la police d'assurance transférée, et toutes les autres clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1901 en plus du prix et faire un dépôt comptant de 10 pour cent pour lier la vente.

Acte de vente incluant les timbres du revenu intérieur pardevant Jas Simeon, Esq., notaire public, aux frais de l'acquéreur.

6 avril—6 9 16 23 30—mai 7

—LA—

BATISSE SUBSTANTIELLE EN BRIQUES A TROIS ETAGES,

No 427 Avenue Esplanade,

Entre les rues Decatur et North Peters.

Occupée par le

Fire Insurance Patrol No 9.

Dans l'affaire de Frederick Paderas vs Robert L Paderas.

No 64,404—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 832 rue Commune—MARDI, le 23 avril 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un jugement rendu et signé le 20 mars 1901, par le Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District, Divis on D, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété foncière ci-après décrite, à savoir:—

La bâtisse très commode en briques à trois étages, couverte en ardoises, occupée depuis quinze ans par la Fire Insurance Patrol No 2, ayant au premier étage un grand appartement, facilement convertie pour un magasin ou autre affaire: entrée de côté couverte pour wagon; dans le fond il y a un grand entrepôt et une grande écurie à deux étages avec 2 belles chambres au dessus; au deuxième étage il y a un appartement spacieux pour dormir, cabine à bain et 2 chambres; le troisième étage contient vestibule, 3 chambres et cabinet. La bâtisse est éclairée partout au gaz et à l'électricité, cour et banquette pavées, etc. Le tout plus amplement décrit, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Esplanade, Français, Decatur, Champs-Elysées et Nord Peters, désigné comme lot No 1 de l'ilet No 3, sur un plan dressé par A. D'Hémécourt, voyer de ville daté le 16 avril 1832, et annexé à un acte passé pardevant C. Pollock, ancien notaire dans cette ville, le 16 mai 1832, et mesurant, en mesure anglaise, 32 pieds de face à l'avenue Esplanade par 127 pieds 7 pouces de profondeur sur une ligne de côté plus près de la rue North Peters et 141 pieds 6 pouces de profondeur sur l'autre ligne de côté vers la rue des Français.

La propriété est en bonne condition partout, faisant face à une avenue solidement pavée, et a été régulièrement occupée par le Fire Insurance Patrol depuis plusieurs années, et rapporte un revenu de $40 par mois.

Termes et Conditions — Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance, en Un et Deux ans de crédit, les billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, et portant huit pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication, et toutes les clauses de sécurités usuelles; l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1901 en sus du prix de la vente et de payer les timbres du revenue intérieur des U. S.

Actes de vente pardevant A. B. Leopold, Esq., notaire public, aux frais des acquéreurs

23 mars—23 31—Avril 7 18 23

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente pour effectuer un Partage.

Le Commode et Confortable

Cottage-Résidence Elevé.

Avec deux étages dans le Fond, No 916 avenue des Champs-Elysées.

Entre les rues Remparts et Bourgogne.

Succession de Edw. Breen.

No 59,076 — Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans,

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER. — Geo G. Friedrichs, Encanteur—Bureau No 832 rue Commune — MARDI, le 23 avril 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District Division D, pour la paroisse d'Orléans, daté le 15 mars 1901, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée, la ci après décrite propriété foncière à savoir:

Le substantiel et confortable cottage résidence simple en bois couvert en ardoises et élevé, avec deux étages dans le fond. No 916 avenue des Champs-Elysées, contenant en tout vaste vestibule, vastes galeries, salons doubles, salle à manger, cuisine, chambre à bain, office et 7 chambres à coucher, gaz partout. Allée de côté, cour et banquette pavée, le tout plus complètement décrit comme suit, à savoir:

Un certain morceau de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Champs-Elysées, Français, Remparts et Bourgogne et mesurant 26 pieds 8 pouces de front à la rue Champs-Elysées sur une profondeur sur la ligne de côté la plus près de la rue Bourgogne de 154 pieds, 6 pouces, 3 lignes et sur l'autre ligne de côté la plus près de la rue Remparts, une première profondeur de 132 pieds, 2 pouces, 5 lignes, de là 50 pieds 1 pouce sur une ligne parallèle avec la rue Champs-Elysées vers la rue Remparts; de là une profondeur de 5 pieds, 8 pouces vers la rue des Français, de là 23 pieds, 5 pouces, 4 lignes vers la rue Bourgogne et parallèle avec la rue des Français, de là une profondeur de 26 pieds, 7 pouces, 6 lignes à sa ligne du fond sur laquelle il mesure 53 pieds, 3 pouces, 4 lignes; composé de parties des divers lots Nos 42 et 43 sur un plan du Faubourg Marigny. Le tout en excellentes conditions, commode et convenablement situé.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur; la balance en 1 ou en 1 et 2 ans de crédit pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement; la police d'assurance transférée et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1901, et faire un dépôt comptant de 10 pour cent pour lier la vente. Acte de vente incluant les timbres du R. I. pardevant John B. Fisher, notaire, aux frais de l'acquéreur.

20 mars—20 27—avril 2 9 16 23

VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN.

Par Jas A. Brennan et Fille.

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriétés DE valeur

— DES —

PREMIER, DEUXIEME ET QUATRIEME DISTRICTS.

Eugène F. Buhler et als vs Frederick et Henry Bohler et als.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D. No 64,407.

IL sera vendu à l'enchère publique le MARDI 23 avril 1901, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 840 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre signé par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, signé e 22 mars 1901, dans l'affaire ci dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

PAR JAS A. BRENNAN ET FILLE, Jas A. Brennan, encanteur — Bureau, 630 rue Gravier—

1° Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné parles rues Market, Chippewa, St James et St Thomas, désigné comme lot A, sur un plan de S. G. Del Isle, voyer, daté le 18 février 1901, et mesurant d'après ledit plan trente pieds (30') huit pouces (8") de face à la rue Market par quatre vingt deux pieds (82') de profondeur entre lignes parallèles, étant une partie du lot original No 2 dudit ilet, les améliorations consistant en un cottage double connu comme Nos 742 744, rue Market, contenant 4 chambres et alcôve en briques de chaque côté et devant se louer $8 par côté.

2° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations etc., ci-dessus situé dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus décrite désignées par la lettre B, sur ledit plan de S. G. Del Isle voyer, mesurant d'après cela trente trois (33) pieds trois pouces (3") et trois lignes (3''') de face sur la rue Market par une profondeur et face sur la rue Chippewa de quatre vingt deux (82) pieds entre lignes parallèles et formant l'encoignure des rues Market et Chippewa et faisant partie des lots originaux Nos 1 et 2 dudit ilet. Les améliorations consistent en un magasin, buvette et entrepôt, sur un côté quatre chambres et mansarde de l'autre côté et a été des années occupé comme épicerie et buvette et maintenant se loue à $32.00 par mois.

3° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et ilet que la propriété en ceci ci dessus premièrement décrite, mesurant quarante-cinq (45) pieds dix (10") pouces et cinq (5''') lignes de face à la rue Chippewa sur soixante trois (63) pieds et se (11") pouces et trois (3''') lignes de profondeur entre lignes parallèles, désigné par la lettre C sur ledit plan de S. G. Del Isle, voyer, étant la partie du fond des lots originaux Nos 1 et 2 dudit ilet.

Les améliorations comprenant les triples cottages bien construits, 1656-1658-1660 rue Chippewa, et contenant 3 chambres de chaque côté et toujours loué pour $7.00 par côté ou $21 par mois.

4° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Constance, Prenelle, Laurel et Philip, mesurant vingt-cinq [25'] pieds, quatre [4"] pouces et trois [3'''] lignes de face sur la rue Constance, sur une profondeur sur la côté vers la rue Philip de cent cinquante neuf [159'] pieds, dix [10"] pouces et six [6'''] lignes, et une profondeur sur le côté vers la rue Première de cent trente six pieds [136'] un [1"] pouce et quatre [4'''] lignes de là à angle droit sur une ligne courant vers la rue Première de trente cinq [35'] pieds un [1'] pouce et delà une seconde profondeur de vingt trois [23'] pieds, neuf (9") pouces et deux (2''') lignes par une largeur dans le fond de soixante pieds (60') quatre [4'] pouces et quatre [4'] lignes, désigné par la lettre A sur un plan de S G. Del Isle, voyer, daté le 18 février 1901, étant une partie du lot original No 25, et la partie du fond du lot original No 26 du dit ilet.

Les améliorations consistant de la jolie résidence simple en bois à deux étages, couverte en ardoises, connue comme No 2318 rue Constance, retirée de la banquette, entourée d'un grillage en fer, cour en Schillinger, contenant salons doubles, salle à manger, cuisine, 3 offices et vestibules au rez-de-chaussée, cinq grandes chambres à coucher et chambres à bain au premier avec eau chaude et froide dans la chambre à bain, et cuisine, 3 grandes citernes; et maintenant loué à bail jusqu'au 1er octobre 1901 à $35 par mois.

5° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans les mêmes district et ilet que la propriété ci-dessus quatrièmement décrite, désigné comme lot lettre B dudit plan de S. G. Del Isle, voyer, et mesurant d'après ledit plan, trente cinq (35') pieds un (1') pouce de face à la rue Constance sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent trente-six (136') pieds un (1") pouce et quatre (4''') lignes, étant partie des lots originaux Nos 25 et 26 dudit ilet.

Les améliorations comprenant le cottage double bien construit Nos 2320 et 2322 rue Constance, retiré de la banquette, entouré d'un grillage en fer contenant de chaque côté sept chambres et bain, cours et allées en Schillinger et en briques: loué $22,00 par côté à de bons locataires.

6° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent etc., situé dans le second district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Madison, Décatur, Dumaine et Chartres, désigné par la lettre A, sur un plan de S. G. Del Isle, voyer, daté le 18 février 1901 et mesurant d'après cela trente-deux pieds onze pouces quatre lignes de face sur la rue Madison sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de soixante-cinq pieds, huit pouces, étant l'entier du lot original No. 23, et une partie du lot No. 20 du dit ilet.

Les améliorations consistant du cottage double en briques, extra grand, Nos. 535-537 rue Madison, contenant 3 chambres et hangar de chaque côté, la cour et allée pavées en Schillinger et loué pour la somme modique de $10.00 par côté.

7° Une certaine portion de terre, ensemble avec les bâtisses, etc., qui s'y trouvent, situées dans le même district et ilet que la propriété en ceci ci-dessus décrite et mesurant quatre-vingt onze pieds quatre lignes de face à la rue Madison sur une première profondeur sur le côté vers la rue Decatur de soixante-cinq pieds huit pouces, de là à angle droit vers la rue Chartres soixante-deux pieds, de là une seconde profondeur à la rue Dumaine de soixante-cinq pieds huit pouces, puis à angle droit vers la rue Chartres faisant face à la rue Dumaine soixante-deux pieds sur une profondeur de soixante-cinq pieds huit pouces de là à angle droit sur la ligne vers la rue Madison de trente-et-un pieds onze pouces quatre lignes, étant composée de l'entier des lots originaux 14, 17, 19 et 24 et une partie du lot No 20 du dit ilet.

Les améliorations consistant de l'ancienne boulangerie bien établie, magasin et entrepôt Nos 532 536 rue Dumaine contenant magasin, salle à manger, cuisine, chambres à coucher dans le corps de la maison et bâtisses dans la cour et dans le fond avec four ayant une capacité de cuir à chaque fournée une grande quantité de pain et maintenant loué à un petit loyer de $60 par mois pouvant être facilement augmenté de $85 à $90 par mois.

8° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations, etc., situé dans le quatrième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Ste Marie, Constance, St André et Magasin, désigné par la lettre A, sur un plan fait par S. G. Del Isle voyer, mesurant d'après cela quarante cinq pieds, deux pouces et trois lignes de face sur la rue Ste. Marie par une profondeur en forme d'encoignure, de cinquante-huit pieds, quatre pouces et une profondeur du côté vers la rue Magasin, de trente pieds, onze pouces, sur une allée de quatre pieds, quatre pouces et quatre lignes de largeur, commune audit lot et au lot B sur ledit plan, de la sur une ligne oblique de quatre pieds, deux pouces, de là une autre profondeur de vingt-cinq pieds, huit pouces sur la ligne du lot B, sur une largeur dans le fond de quarante-huit pieds, trois pouces.

Les améliorations comprenant le triple cottage 1000-1002 1004 rue Ste Marie contenant quatre chambres de chaque côté et loué $32 par mois.

9° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le même district et ilet que la propriété huitièmement décrite désigné par la lettre B, sur ledit plan de S. G. Del Isle, voyer, daté le 18 février 1901 et mesurant vingt sept pieds de face à la rue Ste Marie, sur une profondeur de trente pieds six pouces sur une allée de quatre pieds quatre pouces et quatre lignes de largeur, commune au dit lot et au lot A, sur le dit plan de là sur une ligne oblique deux pieds dix pouces, de là une autre profondeur de trente huit pieds deux pouces, vingt neuf pieds six pouces de largeur dans le fond, et une profondeur sur le côté vers la rue Magasin de trente pieds six pouces sur une allée de quatre pieds de largeur, commune au dit lot et au lot C, sur ledit plan; de la quatre pieds sept pouces sur une ligne oblique, de la une deuxième profondeur de trente six pieds huit pouces sur la ligne du lot C. Les améliorations consistent du cottage double Nos 1006 et 1008 rue Ste Marie, contenant quatre chambres de chaque côté et loué pour $10 chaque côté.

10° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et ilet que la propriété en ceci ci-dessus huitièmement décrite, mesurant quinze pieds quatre pouces de face sur la rue Ste Marie par une première profondeur sur le côté vers la rue Constance de trente pieds trois pouces sur une allée de quatre pieds de largeur, commune au dit lot et au lot B sur ledit plan, de là cinq pieds sept pouces sur une ligne oblique, de là une seconde profondeur de trente six pieds huit pouces, de là à angles droits vers la rue Constance sur la ligne le séparant du lot B vingt neuf pieds six pouces, de là une troisième profondeur de cinquante six pieds huit pouces et cinq lignes et sur le côté vers la rue Magasins d'une profondeur de cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes sur quarante-sept pieds sept pouces et sept lignes de largeur dans le fond, et l'usage d'une allée commune de neuf pieds de face à la rue Constance sur une profondeur de trente-cinq pieds commune à ce lot et aux autres lots, désigné par la lettre C sur le plan de S. G. De l'Isle, voyer le 18 février 1901. Les améliorations comprenant la boulangerie bien établie depuis longtemps et l'emplacement pour affaires 1010 rue Ste-Marie contenant 8 ou 10 chambres, grand four et boulanger, citernes, écurie, cour, gaz et tout ce qui est nécessaire pour conduire avec succès une grande entreprise commerciale. Loué jusqu'au 1er octobre 1901 à $30 par mois.

11° Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations etc. qui s'y trouvent situé dans le même district et ilet que la propriété en ceci ci-dessus huitièmement décrite désignés comme lots D. et E. sur ledit plan fait par S. G. Del Isle, voyer, le 18 février 1901 et mesurant comme suit. Lot D. vingt neuf pieds six pouces quatre lignes de face sur la rue Constance par une profondeur sur la ligne vers la rue Ste Marie de quarante huit pieds trois pouces et une profondeur sur la ligne vers la rue St André sur la ligne d'une allée de trois pieds un pouce de largeur commune au dit lot et au lot E. vingt six pieds un pouce de là sur une ligne oblique de trois pieds de là une seconde profondeur de dix neuf pieds neuf pouces par une largeur dans le fond de trente et un pieds un pouce: lot E mesurant vingt sept pieds onze pouces une ligne de face à la rue Constance sur une profondeur du coté vers la rue Ste Marie sur une allée de trois pieds un pouce de largeur, commune audit lot et du lot D sur ledit plan de vingt six pieds un pouce, delà sur une ligne oblique de trois pieds, delà une seconde profondeur de dix neuf pieds neuf pouces sur la ligne vers la rue Ste Marie par une profondeur de quarante huit pieds trois pouces sur une allée commune au dit lot et autres, neuf pieds de largeur par une largeur dans le fond de vingt-neuf pieds cinq pouces cinq lignes.

Les améliorations consistent des deux cottages doubles connus comme Nos 1909-1911, 1913 1915 rue Constance, contenant trois chambres de chaque coté et pour $8 le coté. Ces cottages seront vendus séparément.

Conditions—Un quart ou plus comptant, la balance en un, deux et trois ans, à 7 pr cent d'intérêt, toutes les clauses usuelles de sécurité; les taxes de 1901 et les timbres de revenue devant être payés par les acquéreurs. Actes de vente pardevant J. C. Wenck, notaire, dix pour cent de dépôt au moment de la vente.

24 mars—24 31—avril 7 14 21 22 23

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Washington Bell et Susan Bell.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 64,637—Division A — Attendu que Olivia Downs a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Washington Bell décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour

THOMAS CONNELL, Greffier.

Wm J. Holden, avocat.

5 avril—5 9 14

Succession de Mme Caroline Ramsey.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans— No 64,024—Division C —Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par D. W. Rhodes, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier

11 av—11 15 20

Successions de Wm Bingham et sa femme Ellen Bingham, consolidées.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 62,571—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de ces successions et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Julia Oakes, femme divorcée de Patrick Bingham, et maintenant la femme de Joseph Smith, exécutrice testamentaire et administratrice respectivement de ces successions, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

Jas Boyd Grimage et G. G. Kronenberger, avocats. 11 avril—11 15 20

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Eugène Garrot.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 64,668—Division A—Attendu que Mme Mary Glaser, veuve de Eugène Garrot a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Eugène Garrot, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Rebecca R. Hagan, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

F. J. Dreyfous, avocat.

13 avril—13 17 22

Succession de Frances Mayer, veuve de Isaac Levi.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. — No 64,265 — Division E. — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Abraham Levi, tuteur administrant cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour

THOMAS CONNELL, Greffier

F. J. Dreyfous, avocat.

12avril—12 16 21

Succession de John G. Crosbie.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 64,706—Division A—Attendu que Mme Daisy George Crosbie a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John G. Crosbie, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

Saunders & Gurley, avocats.

12 avril—12 16 21

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur dans le Troisième District.

Barber Asphalt Paving Company vs Screwmen's Benevolent Association.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 64,224—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, entre les rues Baronne et Carondelet, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 16 mai 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un demi lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses, etc., qui s'y trouvent, droits, voies, etc., situé dans le Faubourg Marigny, Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Grands Hommes (maintenant Dauphine), Histoire (maintenant Kerlerec), Craps (maintenant Bourgogne) et Bagatelle, faisant partie du lot numéro 142 sur le plan général dodit faubourg; ledit demi lot mesure, en mesure française, trente pieds de face à la rue Craps [maintenant Bourgogne], cent vingt pieds de profondeur, borné d'un côté par le lot No 141 et de l'autre côté par la balance du dit lot No 142, acquis par la Screwmen's Benevolent Association de François Daurin par acte pardevant O. V. Foulon, notaire, daté le 18 juin 1884.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans

Denegre, Blair et Denegre, avocats pour la plaignante.

13 avril—13 19 26—mai 3 10 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'Epicerie, Cash Register, Etc.

R. J. Goebel vs Walter Rybicki.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 64,705—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, et par consentement des parties, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MARDI, 16 avril 1901, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Sur les lieux, à l'encoignure de l'avenue Carrollton et la rue Donane:

Un grand assortiment d'épiceries fines et ordinaires, vins, liqueurs, etc., d'après l'inventaire.

Aussi un Cash Register, réservoir à huile, balance, etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Frank Zengel, avocat pour le plaignant.

13 av—13 14 15 16

Vente de propriété de valeur dans le Troisième District.

Portant les numéros municipaux 1437 et 1439 rue Nord Remparts, entre les rues Kerlerec et Columbus.

Robert Legier vs Mlle M. G. Pavy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 64,350—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier district de cette ville, le JEUDI 16 mai 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges y appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Remparts, St Claude, Kerlerec et Columbus, désigné comme lot onze sur un plan fait par J. A. D'Hémécourt, député voyer, le 31 mars 1854, annexé à un acte passé pardevant P. E. Laresche, alors notaire, le 3 mars 1855; ledit lot mesure, en mesure américaine, cinquante trois pieds sept pouces et trois lignes de face à la rue Remparts, soixante trois pieds de largeur dans le fond le séparant du lot numéro dix, soixante sept pieds neuf pouces cinq lignes de profondeur sur une ligne oblique vers la rue Columbus, et soixante dix pieds de profondeur et face à la rue Kerlerec.

Saisi dans l'affaire ci-dessus,

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

John Legier Jr, avocat pour le plaignant.

12 avril—12 19 26—mai 3 10 16

ANNONCE JUDICIAIRE

Henry L. Smith vs H. Fenton Lewis.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 63,623—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le LUNDI 22 avril 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

5 actions du fond capital de la H. Fenton Lewis & Co., Ltd.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

F. Rivers Richardson, avocat pour le plaignant.

9 avril—9 13 17 22

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Edward Duguè.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 64,671—Division B—Attendu que Henry Geyer a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Edward Duguè, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

13 avril—13 17 22

Succession de Nellie S. Randolph.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 64,414—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Rebecca R. Hagan, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

F. J. Dreyfous, avocat.

13 avril—13 17 22

Succession de Francoise Mayer, veuve de Isaac Levi.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. — No 64,265 — Division E. — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Abraham Levi, tuteur administrant cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour

THOMAS CONNELL, Greffier

F. J. Dreyfous, avocat.

12avril—12 16 21

Succession de John G. Crosbie.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 64,706—Division A—Attendu que Mme Daisy George Crosbie a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John G. Crosbie, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

Saunders & Gurley, avocats.

12 avril—12 16 21

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriétés de Valeur des Premier, Deuxième et Sixième Districts.

Metropolitan Bank versus Peter Blaise, Affaire No 48,041.

Metropolitan Bank versus Emile Muller, et als, Affaire No 48,042.

Metropolitan Bank versus Emile Muller, et als Affaire No 48,043.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans —En vertu de trois plurius writs de fieri facias à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans les affaires ci dessus intitulées respectivement, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 25 avril 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain lot de terre, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Johnson, Canal et Galvez et l'avenue Cleveland [anciennement la rue Jackson ou Gasquet] désigné par le No Deux sur un plan dressé par Louis H. Pilié, voyer, daté le 1er mai 1840 et déposé en l'étude de D. L. McCay, ancien notaire, et par le même numéro sur un devis dressé par J. A. D'Hémécourt, voyer de ville, daté le 16 mai 1877 et annexé à un acte passé pardevant A. Ducatel, ancien notaire, daté le 25 mars 1879, lequel dit lot de terre mesure d'après ledit devis ou plan vingt-cinq [25] pieds de face à la rue Johnson, vingt six [26] pieds sept [7] pouces sur la ligne du fond, cent quarante trois [143] pieds sept [7] pouces sur la droite et cent trente quatre [134] pieds cinq [5] pouces et six [6] lignes sur la ligne le séparant du lot No 3.

2° Deux certains lots de terre situés dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus décrite, désignés par les Nos quatre et cinq sur un certain plan dressé par J. Pilié, voyer, daté le 1er mai 1840 et déposé pour référence en l'étude de D. L. McCay, ancien notaire, et dont une copie faite par C. A. Hedin, architecte et ingénieur civil, daté le 11 mars 1841 et déposé pour référence en l'étude de Michael Gernon, ancien notaire; lesdits lots mesurant chacun, en mesure américaine, vingt cinq [25] pieds de face à la rue Johnson, et vingt-six (26) pieds, sept (7) pouces de largeur dans le fond par les suivantes profondeurs à savoir, le lot No quatre a cent vingt cinq (125) pieds, deux (2) pouces et trois (3) lignes de profondeur sur la ligne le séparant du lot No trois et cent seize (116) pied, un (1) pouce et cinq (5) lignes de profondeur sur la ligne le séparant du lot No cinq et lot No 5 a cent seize (116) pieds, un (1) pouce et cinq (5) lignes de profondeur sur la ligne le séparant du lot No quatre et cent sept (107) pieds, sept (7) lignes de profondeur sur la ligne le séparant des lots Nos six, sept et huit

3° Deux certains lots de terre situés dans les mêmes district et ilet que les propriétés ci-dessus décrites, désignés par les Nos six et sept sur un plan dressé par Charles G. De Lisle, le 3 février 1888 et annexé à un acte passé pardevant A. V. Phillips, ancien notaire, le 9 août 1888, dûment enregistré dans le bureau des aliénations livre 139, folio 373; lesdits lots mesurant comme suit à savoir: le lot No six mesurant vingt-six (26) pieds, trois (3) lignes de face à la rue Canal, sur cent neuf [109] pieds, dix (10) pouces et trois (3) lignes de profondeur entre lignes parallèles et de face à la rue Johnson, formant l'encoignure des rues Canal et Johnson, et le dit lot No sept est contigu au dit lot No six et mesurant vingt six [26] pieds, quatre [4] lignes de face à la rue Canal sur cent neuf [109] pieds dix [10] pouces et trois (3) lignes de profondeur, ent